

Compte rendu de la séance publique du mardi 3 décembre 2024 à 14 h30

Conférence de Paul-André BRYON

« Recluses volontaires à Lyon aux XI^e, XII^e et XIII^e siècles. Championnes de la foi, symboles majeurs du christianisme dans la cité. »

Excusés : CHRISTIAN BANGE, ROBERT BOIVIN, GEORGES BOULON, NICOLE DOCKÈS, CHRISTIAN DUMAS, JACQUES FAYETTE, JACQUES HOCHMANN, JEAN-MARIE LAFONT, MARYANNICK LAVIGNE-LOUIS, JEAN-PAUL MARTIN, PHILIPPE LEBRETON, JEAN-FRANÇOIS REYNAUD.

Le président Jacques CHEVALLIER ouvre la séance à 14 h 30.

Il donne la parole à notre confrère Yves Boucaud-Maître, membre correspondant de l'Académie, docteur en pharmacie et ès sciences ancien chef du service de biologie de l'Hôpital Saint Joseph-Saint Luc pour qu'il prononce, en présence de la famille, l'éloge de notre confrère André Revol décédé à Hauterives le 26 juillet 2024.

Né en 1932 à Lyon, il appartient à une dynastie de pharmaciens bien connus à Lyon, en particulier à travers son père qui fut lui-même académicien (1952-1981). L'un et l'autre figurent dans le *Dictionnaire historique des Académiciens*. André Revol commence en 1961 une carrière hospitalière qui le conduit à diriger des services de laboratoires hospitaliers tout en menant des recherches dans le domaine de la biochimie endocrinienne et métabolique humaine. Auteur de nombreux articles et collaborateurs de traités de biologie, il se fait particulièrement connaître pour ses plaidoyers en faveur du « bon cholestérol ». Très engagé dans la défense de la profession de pharmacien-biologiste, il participe activement à la formation continue des biologistes et dirige une vingtaine de thèses. Élu académicien en 2001, il donne à ses élèves l'image d'un patricien exigeant, voire autoritaire, mais toujours courtois et à ses confrères d'un homme bienveillant qui accorde une place importante aux relations humaines. L'orateur illustre par des souvenirs personnels et des anecdotes la trace laissée par un homme qui était aussi dans sa vie privée plein d'humour. Si aucun de ses quatre enfants n'a poursuivi la tradition familiale comme pharmacien, l'héritage médical se perpétue à travers la descendance de son frère Michel.

Le président Jacques Chevallier reprend la parole pour la séance ordinaire et quelques informations. Il rappelle que la séance prochaine du 10 décembre est une séance privée. Elle sera suivie le 12 d'une visite au Musée des Confluences où nous serons accueillis par Madame Hélène Lafont-Couturier, Directrice du musée des Confluences depuis 2012. Le Musée célèbre jusqu'au 15 juin 2025 ses dix ans avec cinq expositions temporaires et une série d'événements. La séance du mardi 17 décembre, la dernière de l'année, sera ouverte par une conférence de Reynald Pain : *La physique des deux infinis : des particules au cosmos*. Elle sera ensuite consacrée à la remise de trois prix scientifiques décernés par l'Académie (qui récompenseront cinq jeunes chercheurs. La rentrée solennelle de l'Académie aura lieu le mardi 7 janvier 2025.

Jacques Chevallier présente le conférencier du jour, Paul-André Bryon, professeur de médecine et praticien, spécialiste d'hématologie. Mais c'est en tant que passionné d'histoire, investi dans plusieurs associations culturelles lyonnaises, qu'il intervient en présentant une forme de vie religieuse médiévale quelque peu oubliée.

Communication.

Un résumé se trouve sur le site de l'Académie.

Paul-André Bryon introduit son propos par un commentaire du sous-titre de sa conférence : Championnes de la foi, symboles majeurs du christianisme dans la cité. Il entend montrer comment des femmes cachées, qui se rendent volontairement invisibles au monde, sont devenues dans la société chrétienne de leur temps des femmes connues de toute la cité et des sentinelles spirituelles sur le chemin du ciel. On est loin du modèle proposé par Victor Hugo dans son roman *Notre-Dame de Paris* à travers le personnage de la mystérieuse et inquiétante recluse Chantefleurie, enfermée dans une cellule qualifiée de Trou aux rats et partagée entre vie de pénitente et soif de vengeance. Une évocation romanesque et romantique qu'avait vivement critiquée l'abbé lyonnais Antoine Pavy (1805-1866), futur membre de l'Académie et évêque d'Alger.

L'étude des sources a permis de replacer l'histoire des recluses dans la longue durée et un vaste espace, avec des origines orientales les reliant aux premiers ermites en Égypte. Progressivement la réclusion se distingue des pérégrinations de l'érémisme libre des origines. Une seconde mutation intervient après son transfert en Occident où s'impose la réclusion féminine encouragée par les récits de quelques vies de saintes de l'antiquité (Thais, Marie l'Égyptienne, Madeleine) écrites au Moyen-Âge en se référant à un fondement historique qui nous échappe. Au XI^e s., dans le contexte des réformes dites grégoriennes, le renouveau érémitique de l'Europe occidentale se traduit par la multiplication de recluseries dans les villes, notamment à Rome, Paris et Lyon. Leur vie ascétique devient une alternative à la vie monastique féminine urbaine et un outil pour la christianisation de la population comme l'illustre Lyon où le théologien et futur saint Anselme de Cantorbéry serait venu rencontrer une recluse lyonnaise au début du XII^e s..

Les travaux historiques, inaugurés à la fin du XIX^e s. au sein de l'Académie par Marie-Claude Guigue (un homme), ont mis en évidence onze recluseries à l'intérieur de la cité, avec sept implantations principales, et deux autres hors les murs. Le conférencier décrit à partir de cartes leur emplacement lié à des lieux qui marquent l'entrée dans la ville ou se rattachent à l'existence de monastères et de dévotions anciennes. Il commente, à travers des dessins, l'organisation de ces petites cellules exiguës mais bien entretenues, conçues pour regarder vers l'autel et communiquer par une petite ouverture. Leur implantation dans le tissu urbain marque la volonté de les insérer dans l'histoire chrétienne de la cité et de les arrimer à des monastères qui confortent par la même occasion leur réputation, et à des paroisses car les recluses doivent stimuler la piété des fidèles.

L'existence des recluses se déroule sous la tutelle de l'évêque qui veille à exercer son contrôle sur les rituels de réclusion et sur les relations développées avec la population. Les candidates à la réclusion sont préparées dans les abbayes ou paroisses propriétaires de recluseries. Une communauté de fidèles prend en charge leur vie matérielle en échange de leurs prières perpétuelles. Des liturgies célèbrent l'installation de la recluse dans sa cellule-tombeau. Les funérailles sont accompagnées de récits édifiants qui évoquent une quasi sainte préparant l'entrée des fidèles dans la vraie vie, celle du paradis auprès de Dieu. L'iconographie use de tout un langage codé pour signifier la signification spirituelle de la vie de la recluse.

À la fin du Moyen-âge, la vie religieuse urbaine semble pouvoir se passer des recluses tandis que les dévotions évoluent. Malgré leur disparition et les démolitions, la mémoire des recluses se

transmet : en témoigne la maison des recluses et pénitentes construite au XVII^e s. en face de l'Hôpital de la Charité autour d'une chapelle Sainte Madeleine. Dans cette chapelle transformée au XIX^e s. en église (Saint-François de Sales) reste évoquée aujourd'hui la tension vers Dieu des recluses du moyen âge qui, du fond de leur cellule, montrent la direction du Ciel.

Discussion académique.

La discussion introduite par Jean-François Reynaud et Jean-Claude Decourt conduit à préciser l'emplacement précis des recluseries, leur agencement, leur fonctionnement au quotidien. Le conférencier estime que le nombre des recluses et la description de leur vie quotidienne, ou les raisons de leur choix (pénitence, refus du monde, aspiration à la sainteté...) restent objet de conjectures car elles sont des reconstitutions ? reconstructions. Les sources donnent la priorité à la signification de la vie de recluse (édifier) pas à la statistique, ou à la sociologie et la psychologie des recluses. Les mêmes incertitudes entourent la durée moyenne de l'enfermement, les éventuelles sorties de réclusion, la contribution apportée par la population, la paroisse, le monastère, voire des nobles et des rois.

Après de nouveaux applaudissements, le président Jacques Chevallier lève la séance à 16 h.

Claude PRUDHOMME